

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI à vocations multiples - CC CAZALS-SALVIAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003532700010

POSTE COMPTABLE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	43
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	45
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	47
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	48
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	50
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	51
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	55
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	61
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	62
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	63

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC CAZALS-SALVIAC CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
-------------------	-----------------------------------------------------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) http://alize2.finances.gouv.fr/communes/eneuro/moy_BPS.asp
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 864 035,00	3 510 858,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 353 177,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 864 035,00	3 864 035,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 719 257,00	3 359 652,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 239 407,00	1 068 273,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 469 261,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 427 925,00	4 427 925,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 291 960,00	8 291 960,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	481 800,00	0,00	565 430,00	565 430,00	565 430,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 014 718,00	0,00	1 036 659,00	1 036 659,00	1 036 659,00
014	Atténuations de produits	767 409,00	0,00	776 287,00	776 287,00	776 287,00
65	Autres charges de gestion courante	454 737,00	0,00	450 508,00	450 508,00	450 508,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 718 664,00	0,00	2 828 884,00	2 828 884,00	2 828 884,00
66	Charges financières	62 645,00	0,00	62 859,00	62 859,00	62 859,00
67	Charges exceptionnelles	22 463,00	0,00	22 631,00	22 631,00	22 631,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 818 772,00	0,00	2 929 374,00	2 929 374,00	2 929 374,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	984 913,00		804 488,00	804 488,00	804 488,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	98 238,00		130 173,00	130 173,00	130 173,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 083 151,00		934 661,00	934 661,00	934 661,00
TOTAL		3 901 923,00	0,00	3 864 035,00	3 864 035,00	3 864 035,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 864 035,00
------------------------------------------------------	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	68 500,00	0,00	75 750,00	75 750,00	75 750,00
70	Produits services, domaine et ventes div	142 287,00	0,00	120 200,00	120 200,00	120 200,00
73	Impôts et taxes	2 479 292,00	0,00	2 487 451,00	2 487 451,00	2 487 451,00
74	Dotations et participations	707 506,00	0,00	729 456,00	729 456,00	729 456,00
75	Autres produits de gestion courante	85 700,00	0,00	76 401,00	76 401,00	76 401,00
Total des recettes de gestion courante		3 483 285,00	0,00	3 489 258,00	3 489 258,00	3 489 258,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 600,00	0,00	21 600,00	21 600,00	21 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 504 885,00	0,00	3 510 858,00	3 510 858,00	3 510 858,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	20 505,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 505,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 525 390,00	0,00	3 510 858,00	3 510 858,00	3 510 858,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	353 177,00
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 864 035,00
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	934 661,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 749 026,00	1 239 407,00	1 744 560,00	1 744 560,00	2 983 967,00
	Total des dépenses d'équipement	3 749 026,00	1 239 407,00	1 744 560,00	1 744 560,00	2 983 967,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 569,00	0,00	949 697,00	949 697,00	949 697,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	19 300,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
	Total des dépenses financières	255 869,00	0,00	974 697,00	974 697,00	974 697,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 004 895,00	1 239 407,00	2 719 257,00	2 719 257,00	3 958 664,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>20 505,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 505,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	4 025 400,00	1 239 407,00	2 719 257,00	2 719 257,00	3 958 664,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	469 261,00
----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 427 925,00
-----------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 547 794,00	941 764,00	507 887,00	507 887,00	1 449 651,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	329 441,00	0,00	581 889,00	581 889,00	581 889,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 812,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 932 047,00	941 764,00	1 089 776,00	1 089 776,00	2 031 540,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	591 891,00	126 509,00	460 321,00	460 321,00	586 830,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	897 249,00	0,00	870 394,00	870 394,00	870 394,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	41 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des recettes financières	1 531 640,00	126 509,00	1 335 215,00	1 335 215,00	1 461 724,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 463 687,00	1 068 273,00	2 424 991,00	2 424 991,00	3 493 264,00

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	984 913,00		804 488,00	804 488,00	804 488,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	98 238,00		130 173,00	130 173,00	130 173,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 083 151,00		934 661,00	934 661,00	934 661,00
TOTAL		4 546 838,00	1 068 273,00	3 359 652,00	3 359 652,00	4 427 925,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 427 925,00
-----------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	934 661,00
------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	565 430,00		565 430,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 036 659,00		1 036 659,00
014	Atténuations de produits	776 287,00		776 287,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	450 508,00		450 508,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	62 859,00	0,00	62 859,00
67	Charges exceptionnelles	22 631,00	0,00	22 631,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	130 173,00	130 173,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		804 488,00	804 488,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 929 374,00	934 661,00	3 864 035,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 864 035,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	949 697,00	0,00	949 697,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 983 967,00		2 983 967,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
Dépenses d'investissement – Total		3 958 664,00	0,00	3 958 664,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	469 261,00
------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 427 925,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	75 750,00		75 750,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	120 200,00		120 200,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 487 451,00		2 487 451,00
74	Dotations et participations	729 456,00		729 456,00
75	Autres produits de gestion courante	76 401,00	0,00	76 401,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 600,00	0,00	21 600,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 510 858,00	0,00	3 510 858,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	353 177,00
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 864 035,00
------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	586 830,00	0,00	586 830,00
13	Subventions d'investissement	1 449 651,00	0,00	1 449 651,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	583 389,00	0,00	583 389,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		130 173,00	130 173,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		804 488,00	804 488,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		3 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 622 870,00	934 661,00	3 557 531,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	870 394,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 427 925,00
-----------------------------------------------------	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	481 800,00	565 430,00	565 430,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	40 000,00	61 000,00	61 000,00
60611	Eau et assainissement	4 700,00	4 500,00	4 500,00
60612	Energie - Electricité	24 900,00	24 900,00	24 900,00
60613	Chauffage urbain	15 600,00	15 700,00	15 700,00
60621	Combustibles	16 000,00	12 000,00	12 000,00
60622	Carburants	24 300,00	28 000,00	28 000,00
60623	Alimentation	1 600,00	1 200,00	1 200,00
60624	Produits de traitement	400,00	400,00	400,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	250,00	250,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 200,00	12 000,00	12 000,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	6 100,00	6 100,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6067	Fournitures scolaires	800,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	300,00	300,00
611	Contrats de prestations de services	9 000,00	77 300,00	77 300,00
6132	Locations immobilières	14 000,00	13 970,00	13 970,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 790,00	3 790,00
614	Charges locatives et de copropriété	300,00	1 400,00	1 400,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	40 000,00	30 500,00	30 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 400,00	2 000,00	2 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	85 000,00	80 000,00	80 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	21 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	27 500,00	17 000,00	17 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	20 500,00	20 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 500,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	800,00	800,00	800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	300,00	300,00	300,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6237	Publications	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	500,00	500,00	500,00
6247	Transports collectifs	6 400,00	3 500,00	3 500,00
6248	Divers	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	500,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	9 500,00	12 300,00	12 300,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	26 000,00	25 500,00	25 500,00
63512	Taxes foncières	7 600,00	7 900,00	7 900,00
63513	Autres impôts locaux	1 800,00	4 420,00	4 420,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	900,00	1 100,00	1 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 014 718,00	1 036 659,00	1 036 659,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	7 705,00	7 705,00
6218	Autre personnel extérieur	25 775,00	21 000,00	21 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 986,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 398,00	9 500,00	9 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	3 904,00	3 904,00
6411	Personnel titulaire	527 904,00	583 068,00	583 068,00

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6413	Personnel non titulaire	68 816,00	52 512,00	52 512,00
64168	Autres emplois d'insertion	58 154,00	43 674,00	43 674,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	105 213,00	105 000,00	105 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	153 595,00	154 000,00	154 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 913,00	7 000,00	7 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	39 771,00	39 771,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 200,00	2 000,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 552,00	5 125,00	5 125,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 200,00	2 400,00	2 400,00
6488	Autres charges	6 012,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	767 409,00	776 287,00	776 287,00
739118	Autres reversements de fiscalité	557 299,00	566 207,00	566 207,00
739221	FNGIR	194 580,00	194 580,00	194 580,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	11 230,00	11 300,00	11 300,00
7398	Reverst., restitué* et prélèvt divers	4 300,00	4 200,00	4 200,00
65	Autres charges de gestion courante	454 737,00	450 508,00	450 508,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	520,00	5 000,00	5 000,00
6531	Indemnités	29 000,00	30 000,00	30 000,00
6532	Frais de mission	400,00	400,00	400,00
6533	Cotisations de retraite	1 700,00	2 000,00	2 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	300,00	300,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 700,00	6 471,00	6 471,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	25 000,00	27 400,00	27 400,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	17 900,00	17 900,00	17 900,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	1 500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	348 917,00	334 937,00	334 937,00
658822	Aides	0,00	2 000,00	2 000,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 718 664,00	2 828 884,00	2 828 884,00
66	Charges financières (b)	62 645,00	62 859,00	62 859,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 936,00	66 796,00	66 796,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 291,00	-3 937,00	-3 937,00
67	Charges exceptionnelles (c)	22 463,00	22 631,00	22 631,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	1 400,00	1 400,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	19 963,00	20 231,00	20 231,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 818 772,00	2 929 374,00	2 929 374,00
023	Virement à la section d'investissement	984 913,00	804 488,00	804 488,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	98 238,00	130 173,00	130 173,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	98 238,00	130 173,00	130 173,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 083 151,00	934 661,00	934 661,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 083 151,00	934 661,00	934 661,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 901 923,00	3 864 035,00	3 864 035,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 864 035,00
------------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	25 032,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	28 969,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 937,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	68 500,00	75 750,00	75 750,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	52 900,00	52 900,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	18 500,00	22 500,00	22 500,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	0,00	350,00	350,00
70	Produits services, domaine et ventes div	142 287,00	120 200,00	120 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 500,00	8 000,00	8 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	5 500,00	10 500,00	10 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	24 000,00	22 000,00	22 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 400,00	5 700,00	5 700,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	12 000,00	15 500,00	15 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	61 887,00	31 000,00	31 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	3 000,00	2 500,00	2 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes	2 479 292,00	2 487 451,00	2 487 451,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 724 245,00	1 724 245,00	1 724 245,00
73112	Cotisation sur la VAE	37 951,00	38 734,00	38 734,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	2 800,00	2 800,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	111 297,00	111 300,00	111 300,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	557 299,00	566 207,00	566 207,00
7338	Autres taxes	0,00	365,00	365,00
7362	Taxes de séjour	45 500,00	43 800,00	43 800,00
74	Dotations et participations	707 506,00	729 456,00	729 456,00
74124	Dotation d'intercommunalité	426 229,00	425 000,00	425 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	41 371,00	41 000,00	41 000,00
744	FCTVA	9 500,00	9 063,00	9 063,00
74718	Autres participations Etat	38 000,00	12 000,00	12 000,00
7472	Participat° Régions	4 000,00	8 000,00	8 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	39 377,00	39 377,00
7478	Participat° Autres organismes	85 390,00	102 000,00	102 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 531,00	1 531,00	1 531,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	29 107,00	29 107,00	29 107,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 878,00	25 878,00	25 878,00
748371	Dotat° équit territoriaux ruraux	13 500,00	13 500,00	13 500,00
7488	Autres attributions et participations	33 000,00	23 000,00	23 000,00
75	Autres produits de gestion courante	85 700,00	76 401,00	76 401,00
752	Revenus des immeubles	85 700,00	76 400,00	76 400,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,00	1,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 483 285,00	3 489 258,00	3 489 258,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	21 600,00	21 600,00	21 600,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	21 600,00	21 600,00	21 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 504 885,00	3 510 858,00	3 510 858,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	20 505,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	20 505,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 505,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 525 390,00	3 510 858,00	3 510 858,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	620 000,00	629 000,00	629 000,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	492 000,00	178 100,00	178 100,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	16 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	1 970 760,00	0,00	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	92 540,00	1 900,00	1 900,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	70 000,00	830 839,00	830 839,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	99 000,00	0,00	0,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	1 200,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	13 600,00	5 361,00	5 361,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	283 476,00	29 000,00	29 000,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	23 750,00	0,00	0,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	16 700,00	15 360,00	15 360,00
Total des dépenses d'équipement		3 749 026,00	1 744 560,00	1 744 560,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	236 569,00	949 697,00	949 697,00
1641	Emprunts en euros	235 069,00	948 197,00	948 197,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	19 300,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses financières		255 869,00	974 697,00	974 697,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 004 895,00	2 719 257,00	2 719 257,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	20 505,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	20 505,00	0,00	0,00
102291	Reprise sur FCTVA	20 505,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 505,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 025 400,00	2 719 257,00	2 719 257,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 239 407,00
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	469 261,00
-----------------------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 427 925,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 547 794,00	507 887,00	507 887,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	62 000,00	-62 000,00	-62 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	80 008,00	-80 008,00	-80 008,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	406 836,00	244 887,00	244 887,00
1322	Subv. non transf. Régions	726 127,00	195 000,00	195 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	115 874,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	103 000,00	100 000,00	100 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	80 008,00	80 008,00
1341	D.E.T.R. non transférable	53 949,00	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	329 441,00	581 889,00	581 889,00
1641	Emprunts en euros	329 441,00	581 889,00	581 889,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 812,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	54 812,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 932 047,00	1 089 776,00	1 089 776,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 489 140,00	1 330 715,00	1 330 715,00
10222	FCTVA	591 891,00	460 321,00	460 321,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	897 249,00	870 394,00	870 394,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	41 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes financières		1 531 640,00	1 335 215,00	1 335 215,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 463 687,00	2 424 991,00	2 424 991,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	984 913,00	804 488,00	804 488,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	98 238,00	130 173,00	130 173,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	22 286,35	22 286,35
28041582	GFP : Bâtiments, installations	403,00	2 068,00	2 068,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 000,00	1 784,00	1 784,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	86,40	86,40
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	267,00	318,80	318,80
281318	Autres bâtiments publics	580,00	5 122,70	5 122,70
28132	Immeubles de rapport	19,00	19,20	19,20
28138	Autres constructions	6 437,00	6 437,00	6 437,00
28152	Installations de voirie	0,00	1 296,00	1 296,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	342,00	342,30	342,30
281571	Matériel roulant	12 220,00	10 456,60	10 456,60
281578	Autre matériel et outillage de voirie	342,00	342,00	342,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 864,00	11 088,45	11 088,45
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	1 869,00	3 005,30	3 005,30
281738	Autres constructions (m. à dispo)	194,00	193,50	193,50
28181	Installations générales, aménagt divers	3 060,00	1 696,10	1 696,10
28182	Matériel de transport	38 270,00	40 641,60	40 641,60
28183	Matériel de bureau et informatique	3 728,00	6 689,85	6 689,85
28184	Mobilier	10 681,00	8 912,85	8 912,85

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immo. corporelles	7 962,00	7 386,00	7 386,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 083 151,00	934 661,00	934 661,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 083 151,00	934 661,00	934 661,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 546 838,00	3 359 652,00	3 359 652,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 068 273,00
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 427 925,00
-----------------------------------------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : VOIRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 901 729,13	a 174 638,00	629 000,00	b 629 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 901 729,13	174 638,00	629 000,00	629 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	17 915,28	0,00	258 000,00	258 000,00	0,00
21571	Matériel roulant	11 144,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	2 654 840,13	174 638,00	371 000,00	371 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	217 829,08	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-803 638,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : REFECTION BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		348 127,73	a 370 000,00	178 100,00	b 178 100,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	172,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	172,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	347 954,93	52 000,00	496 100,00	496 100,00	0,00
211	Terrains	74 602,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	15 080,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	6 250,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 432,66	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 617,73	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	35 852,92	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	33 066,19	0,00	0,00	0,00	0,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	135 677,15	0,00	318 000,00	318 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	7 891,14	29 000,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 729,25	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 118,34	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 635,11	23 000,00	28 100,00	28 100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	318 000,00	-318 000,00	-318 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	318 000,00	-318 000,00	-318 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 204 957,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	204 957,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	62 000,00	-62 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	80 008,00	-80 008,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	9 000,00	62 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	80 008,00
1341	D.E.T.R. non transférable	53 949,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-343 143,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : PLANS D'EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 679,74	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 679,74	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 679,74	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : SALLE A GINDOU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 514 841,80	a 577 557,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	18 473,85	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	18 473,85	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 479 565,40	577 557,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 479 565,40	577 557,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	16 802,55	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	16 802,55	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 678 807,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	678 807,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	88 780,00	-30 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	519 251,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 776,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	65 000,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	101 250,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)
LIBELLE : ABBAYE NOUVELLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		469 623,67	a 4 404,00	1 900,00	b 1 900,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	460 004,79	4 404,00	1 900,00	1 900,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	460 004,79	4 404,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 900,00	1 900,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 618,88	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	9 618,88	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 304,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25 (1)
LIBELLE : CENTRE DE SANTE SALVIAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		33 099,25	a 20 713,00	830 839,00	b 830 839,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 099,25	20 713,00	830 839,00	830 839,00	0,00
2138	Autres constructions	33 099,25	20 713,00	830 839,00	830 839,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 20 000,00	d 507 887,00
13	Subventions d'investissement	20 000,00	507 887,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 000,00	212 887,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	195 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-323 665,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27 (1)
LIBELLE : ESPACE SOCIOCULTUREL L'OSTAL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		861 284,68	a 19 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	861 284,68	19 000,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	46 278,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	770,12	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	783 714,91	19 000,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	577,98	0,00	0,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	3 003,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	15 326,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 612,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 38 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	38 000,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	38 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	19 000,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : AIDES ECONOMIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		82 305,33	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	17 839,87	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	17 839,87	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	64 465,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	64 465,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-50 000,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)
LIBELLE : GITE CAZALS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		208 480,52	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	208 480,52	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	196 738,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 741,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : MULTIPLE DEGAGNAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		41 686,74	a 11 880,00	5 361,00	b 5 361,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 686,74	11 880,00	5 361,00	5 361,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	41 686,74	11 880,00	5 361,00	5 361,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 241,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)
LIBELLE : FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		222 863,20	a 55 715,00	29 000,00	b 29 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	222 863,20	55 715,00	29 000,00	29 000,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	222 863,20	55 715,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-84 715,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 37 (1)
LIBELLE : HANGARS TECHNIQUES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 500,00	a 5 500,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 500,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	12 500,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 500,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 38 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT NUMERIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 678,80	a 0,00	15 360,00	b 15 360,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	20 678,80	0,00	15 360,00	15 360,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	20 678,80	0,00	15 360,00	15 360,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-15 360,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 326 531,93									
1641 Emprunts en euros (total)					3 326 531,93									
00001249113	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2017-11-30	28/02/2018	400 000,00	F		0,280	0,280		T	C	N	A-1
00001249181	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2017-08-24	30/11/2017	325 000,00	F		1,540	1,540		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
00001249200	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2017-08-24	30/11/2017	45 000,00	F		1,540	1,540		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
00415007/34681816176	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	28/02/2013	91 723,51	F	Sans	3,310	3,310		T	X PROGRESSIF	N	A-1
0225020361400303	CREDIT MUTUEL CAHORS		2014-11-24	05/12/2015	350 000,00	F		2,300	2,300		A	C	N	A-1
06038491462	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	31/03/2013	64 712,25	F		4,040	4,040		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
07034204	BANQUE POPULAIRE GOURDON		2012-12-31	21/01/2013	178 500,57	F		4,670	4,670		M	X MENSUEL	N	A-1
09297817536	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	30/06/2013	235 793,86	F	Sans	3,910	3,910		A	C	N	A-1
10278 02250 00020316602	CREDIT MUTUEL CAHORS		2012-12-31	31/03/2013	195 371,42	F		4,800	4,800		S	X A ECHEANCE	N	A-1
102780225000020361405	CREDIT MUTUEL CAHORS		2015-07-30	31/07/2015	175 000,00	F		1,400	1,400		A	C	N	A-1
1127848	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT		2012-12-31	01/01/2013	159 495,14	F	Sans	4,430	4,430		A	P	N	A-1
2004266	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2012-12-31	15/01/2013	37 729,87	R		3,150	3,150		T	X PROGRESSIF	N	A-1
22883219362	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	31/01/2013	51 889,77	F		4,600	4,600		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
49515815357	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	10/01/2013	158 277,94	F	Sans	4,570	4,570		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
7161455	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2014-07-05	05/07/2015	20 706,31	F		4,200	4,200		A	C	N	A-1
7597632	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2012-12-31	05/03/2013	35 758,28	F		2,890	2,890		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
7727337	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2012-12-31	05/01/2013	33 768,70	F		2,080	2,080		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
8006830	CAISSE D'EPARGNE MIDI PYRENEES		2012-12-31	10/11/2013	200 000,00	F	Sans	4,260	4,260		A	P	N	A-1
843418465598	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	31/01/2013	46 350,21	F		3,200	3,200		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
98795896209	C.R.CREDIT AGRICOLE MUTUEL LOT		2012-12-31	03/01/2013	73 474,10	F		4,550	4,550		A	C	N	A-1
MON279305EUR/001	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL		2012-12-31	01/06/2013	134 212,93	F		4,690	4,690		A	C	N	A-1
MON279306EUR/01	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL		2012-12-31	01/05/2013	313 767,07	F	Sans	4,650	4,650		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					17 958,21									

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					17 958,21									
CAF DU LOT	CAF DU LOT		2012-12-31	13/10/2013	17 958,21	F		0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 344 490,14									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 277 475,52					248 196,48	62 295,10	0,00	25 032,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 277 475,52					248 196,48	62 295,10	0,00	25 032,21
00001249113	N	0,00	A-1	400 000,00	1,00	F		0,280	0,00	1 113,91	0,00	0,00
00001249181	N	0,00	A-1	319 583,33	14,00	F		1,540	21 666,68	4 796,46	0,00	420,56
00001249200	N	0,00	A-1	44 250,00	14,00	F		1,540	3 000,00	664,13	0,00	58,23
00415007/34681816176	N	0,00	A-1	28 400,02	1,00	F	Sans	3,310	13 965,97	767,87	0,00	43,79
0225020361400303	N	0,00	A-1	253 222,70	7,00	F		2,300	33 754,27	5 824,12	0,00	5 047,77
06038491462	N	0,00	A-1	9 312,59	0,00	F		4,040	9 312,66	188,76	0,00	0,00
07034204	N	0,00	A-1	72 193,86	2,00	F		4,670	24 399,12	2 853,60	0,00	62,00
09297817536	N	0,00	A-1	200 594,74	17,00	F	Sans	3,910	7 886,70	7 843,25	0,00	3 788,37
10278 02250 00020316602	N	0,00	A-1	142 514,15	9,00	F		4,800	12 160,68	6 696,48	0,00	1 564,24
102780225000020361405	N	0,00	A-1	141 918,86	7,00	F		1,400	16 888,73	1 986,86	0,00	729,34
1127848	N	0,00	A-1	102 921,69	6,00	F	Sans	4,430	12 861,83	4 559,43	0,00	3 989,65
2004266	N	0,00	A-1	0,00	0,00	R		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
22883219362	N	0,00	A-1	16 556,62	1,00	F		4,600	8 089,01	623,39	0,00	64,92
49515815357	N	0,00	A-1	88 090,93	4,00	F	Sans	4,570	16 054,43	3 753,21	0,00	740,72
7161455	N	0,00	A-1	13 727,47	4,00	F		4,200	2 524,37	576,55	0,00	230,04
7597632	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,890	0,00	0,00	0,00	0,00
7727337	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,080	0,00	0,00	0,00	0,00
8006830	N	0,00	A-1	154 215,13	9,00	F	Sans	4,260	12 690,66	6 569,56	0,00	854,10
843418465598	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,200	0,00	0,00	0,00	0,00
98795896209	N	0,00	A-1	23 375,77	1,00	F		4,550	11 427,88	1 063,60	0,00	540,61
MON279305EUR/001	N	0,00	A-1	42 833,14	1,00	F		4,690	20 925,89	2 008,87	0,00	599,38

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON279306EUR/01	N	0,00	A-1	223 764,52	8,00	F	Sans	4,650	20 587,60	10 405,05	0,00	6 298,49
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
CAF DU LOT	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 277 475,52					248 196,48	62 295,10	0,00	25 032,21

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 277 475,52	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour locations - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 700.00 €	26/06/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	26/06/2013
L	Voitures	5	26/06/2013
L	Camions et véhicules industriels	7	26/06/2013
L	Mobilier	15	26/06/2013
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	26/06/2013
L	Matériel informatique	2	26/06/2013
L	Matériels classiques	6	26/06/2013
L	Installations et appareils de chauffage	15	26/06/2013
L	Equipements de garages et ateliers	10	26/06/2013
L	Installations de voirie	25	26/06/2013
L	Plantations	15	26/06/2013
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	26/06/2013
L	Bâtiments légers, abris	10	26/06/2013
L	Agencement et aménagement de bâtiment, installation élec. et	15	26/06/2013
L	Appareils de levage - ascenseurs	20	26/06/2013
L	Equipements des cuisines	10	26/06/2013
L	Equipements sportifs	10	26/06/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		973 197,00	I 973 197,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		948 197,00	948 197,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	948 197,00	948 197,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		25 000,00	25 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
102291	<i>Reprise sur FCTVA</i>	0,00	0,00
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 000,00	25 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	973 197,00	1 239 407,00	469 261,00	2 681 865,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 397 982,00	III 1 397 982,00
Ressources propres externes de l'année (a)		460 321,00	460 321,00
10222	FCTVA	460 321,00	460 321,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		937 661,00	937 661,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Che GFP : Bâtiments, installations	22 286,35	22 286,35
28041582	GFP : Bâtiments, installations	2 068,00	2 068,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	1 784,00	1 784,00
28051	Concessions et droits similaires	86,40	86,40
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	318,80	318,80
281318	Autres bâtiments publics	5 122,70	5 122,70
28132	Immeubles de rapport	19,20	19,20
28138	Autres constructions	6 437,00	6 437,00
28152	Installations de voirie	1 296,00	1 296,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	342,30	342,30
281571	Matériel roulant	10 456,60	10 456,60
281578	Autre matériel et outillage de voirie	342,00	342,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 088,45	11 088,45
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	3 005,30	3 005,30
281738	Autres constructions (m. à dispo)	193,50	193,50
28181	Installations générales, aménagt divers	1 696,10	1 696,10
28182	Matériel de transport	40 641,60	40 641,60
28183	Matériel de bureau et informatique	6 689,85	6 689,85
28184	Mobilier	8 912,85	8 912,85
28188	Autres immo. corporelles	7 386,00	7 386,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	3 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	804 488,00	804 488,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 397 982,00	1 068 273,00	0,00	870 394,00	3 336 649,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 681 865,00
Ressources propres disponibles	IV	3 336 649,00
Solde	V = IV – II (6)	654 784,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					112 436,97	91 057,05										1 865,72	6 943,27	
EHPAD ARC EN CIEL	2014	C	GARANTIE D'EMPRUNT EHPAD ARCECIEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	19 908,22	13 241,40	3,00	T	F		2,390	F		2,390	A-1	153,78	2 008,25	
EHPAD ARC-EN-CIEL	2014	C	GARANTIE D'EMPRUNT EHPAD ARCECIEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	92 528,75	77 815,65	15,00	A	F		2,200	F		2,200	A-1	1 711,94	4 935,02	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					112 436,97	91 057,05										1 865,72	6 943,27	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	8 808,99
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	310 491,58
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	319 300,57
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
2041411	FONDS CONCOURS	BORNES ELECTRIQUE	COMMUNES	Commune	9 000,00
2041412	PISCINE SALVIAC	PISCINE SALVIAC	COMMUNE DE SALVIAC	Commune	75 715,00
2041582	SCHEMA NUMERIQUE	SCHEMA NUMERIQUE	LE DEPARTEMENT	Département	15 360,00
20422	AIDES ECO	AIDES ECO	AIDES ECO ENTREPRISES	Entreprise	50 000,00
FONCTIONNEMENT					
65541	SCHEMA NUMERIQUE	COTISATION	LOT NUMERIQUE	Etablissement de droit public	11 400,00
65541	SYNDICAT CEOU	COTISATION	SYNDICAT BERGES DU CEOU	Etablissement de droit public	16 000,00
6557	SCOT	COTISATION	PAYS BOURIAN SCOT	Etablissement de droit public	23 000,00
6558	PETR GRAND QUERCY	ADHESION	PETR GRAND QUERCY	Etablissement de droit public	17 900,00
6574	FONCTIONNEMENT OT	TOURISME	OFFICE DE TOURISME FONCTIONNEM	Association	49 000,00
6574	FONCTION.BAMBIN'ADO	CRECHE+ALSH+RAM	BAMBIN'ADO	Association	143 000,00
6574	COOP SCOLAIRES	75 % SORTIES+FIN ANN	COOP SCOLAIRES TRANSPORTS	Association	6 000,00
6574	ECM	ENFANCE	ENTENTE CAZALS-MONTCLERA FOOT	Association	2 500,00
6574	TENNIS CLUB SALVIAC	ENFANCE	TENNIS CLUB SALVIAC	Association	1 000,00
6574	MUSIQUE CLASSIQUE	CULTURE	ANIMATION ET CULTURE	Association	3 000,00
6574	ARTS PLASTIQUES	CULTURE	ATELIERS DES ARQUES	Association	5 000,00
6574	THEATRE	CULTURE	CHERCHEURS D'ETOILES	Association	2 600,00
6574	CINEMA GINDOU	CULTURE	CINEMA GINDOU	Association	11 000,00
6574	THEATRE	CULTURE	CIE ACETES	Association	7 000,00
6574	BIBLIOTHEQUE	CULTURE	CULTURE ET PATRIMOINE DE FRAYS	Association	1 000,00
6574	DANSE CONTEMPORAINE	CULTURE	FAITS ET GESTES	Association	8 000,00
6574	RESIDENCE FOYER	CULTURE	F&G RDCE FOYER MARMINIAC	Association	5 000,00
6574	BIBLIOTH CAZALS	CULTURE	LECTURE AU CANTOU	Association	700,00
6574	FESTIVAL MUSIQUE	CULTURE	MUSIQUE EN BOURIANE	Association	4 000,00
6574	ECOLE MUSIQUE	CULTURE	MUSIQUE AU COINDE LA RUE	Association	14 000,00
6574	ARTS PLASTIQUES	CULTURE	UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUT	Association	1 000,00
6574	JARDINIERS BOURIAN	ACTION SOCIALE	LES JARDINIERS BOURIANS	Association	15 800,00
6574	LA MAROTTE	FESTI'CITOYEN	LA MAROTTE	Association	800,00
6574	FONCT.CRECHE GOURDON	ENFANCE	CRECHE GOURDON	Association	2 000,00
6574	BIBLIOTHEQUE	CULTURE	PAR MOTS ET PAR LIVRES	Association	2 000,00
6574	PERSONNEL OT	TOURISME	OFFICE DE TOURISME PERSONNEL	Association	31 200,00
6574	CONCOURS HYPPIQUE	ENFANCE	CAVALIERS BOIS BEAULIEU	Association	500,00
6574	MUSIQUE ET CHANT	CULTURE	LES BARJACAIRES	Association	1 000,00
6574	CHORALE	CULTURE	JEUNESSES MUSICALES EN PAYS BO	Association	2 200,00
6574	CINEMA EDUC IMAGE	CULTURE	CINEMA GINDOU EDUCATION IMAGE	Association	2 500,00
6574	COMMUNICATION	ACTION SOCIALE	IDETORIAL	Association	1 500,00
6574	MUTUELLES COUPS DUR	MUTUELLES COUPS DUR	MUTUELLES COUPS DUR SALVIAC	Association	500,00
6574	ADIL	HABITAT	ADIL	Association	1 037,00
6574	BANNIERES DES 5 VILL	TOURISME	L ART ET LA BANNIERE	Association	1 000,00
6574	AIDE SOCIALE	ACTION SOCIALE	AIL MIDI PYRENEES	Association	1 500,00
6574	BLOG DES BOURIANS	COMMUNICATION	QUERCY DAUJOURD HUI ET DE DEMA	Association	400,00
6574	DANSE	CULTURE	APPACH	Association	1 900,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	HIP HOP ENFANCE	ENFANCE ET JEUNESSE	ATELIER DANSE	Association	2 500,00
6574	BIBLIOTHEQUE	CULTURE	ASSOCIATION LA BIBLIOTHEQUE	Association	500,00
6574	TRAIN	ACTION SOCIALE	URGENCE LIGNE POLT	Association	300,00
6574	Divres	Divres	Divres	Association	2 000,00
67441	BUDGET ZONE ARTISANA	SUBV ZONE ARTISANALE	COMMUNAUTE DE COMMUNES	Etablissement de droit public	20 231,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,91	6,91	4,91	1,00	5,91
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHARGEE DE MISSION ENFANCE ENVIRONNEMENT	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	2,75	10,75	9,57	0,18	9,75
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	0,75	2,75	2,75	0,00	2,75
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	1,82	2,82	2,82	0,00	2,82
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE STAGIAIRE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANCE TECHNIQUE	B	0,00	0,18	0,18	0,00	0,18	0,18
TECHNICIEN STAGIAIRE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR DES APS PRINCIPAL 1° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE STAGIAIRE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ASSISTANT DES BIBLIOTHEQUES	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	2,95	3,95	3,45	0,00	3,45
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	2,10	2,10	1,60	0,00	1,60

CC CAZALS-SALVIAC - CC CAZALS-SALVIAC BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION STAGIAIRE	C	0,00	0,85	0,85	0,85	0,00	0,85
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		18,00	6,61	24,61	20,93	1,18	22,11

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	325	0,00	3-1	CDD
ASSISTANCE TECHNIQUE	B	TECH	426	0,00	3-3-4°	CDD
CHARGEES DE MISSION ENFANCE ENVIRONNEMENT	B	ADM	449	0,00	3-3-1°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				45 894,00		
ADJOINT D'ANIMATION (BESOIN SAISONNIER)	C	ANIM	325	0,00	3-b	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	325	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE (BESOIN SAISONNIER)	C	TECH	325	0,00	3-b	CDD
CAE EMPLOI-AIDE	C	TECH		17 763,00	A EMPLOIS AIDES CAE	CDD
CAE EMPLOI-AIDE	C	ANIM		10 150,00	A EMPLOIS AIDES CAE	CDD
CEE	C	ANIM		17 981,00	A CONTRAT ENGAGEMENT EDUCATIF	CDD
TOTAL GENERAL				45 894,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYMICTOM DU PAYS DE GOURDON		TEOM	566 207,00
SYNDICAT M PAYS BOURIAN SCOT		COTISATION	23 000,00
SYNDICAT DU CEOU ET DE LA GERM		COTISATION	16 000,00
PETR GRAND QUERCY	20/11/2014	COTISATION	17 900,00
LOT NUMERIQUE	17/12/2015	COTISATION	25 299,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	CHAUFFERIE ET RESEAU DE CHALEU	03/04/2002	N°02.0304.02 DU 03/04/2002 -	20003532700028	SPIC	Non
Multiple rural Frayssinet-le-G	MULTIPLE RURAL FRAYSSINET	04/08/2005	N°05.0408.10 DU 04/08/2005 -	20003532700044	SPA	Non
Zone artisanale	ZONE ARTISANALE	28/11/2013	N°13.2811.13 DU 28/11/2013 -	20003532700069	SPA	Non
Multiple rural Dégagnac	MULTIPLE RURAL DEGAGNAC	15/01/2014	N°15.1501.04 DU 15/01/2015 -	20003532700077	SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 08/03/2018

Présenté par président (1),

A SALVIAC, le 15/03/2018

président ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A SALVIAC, le 15/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/03/2018, et de la publication le 16/03/2018

A SALVIAC, le 16/03/2018

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.